

INAUGURATION DE LA PISTE CYCLABLE ET RÉFECTION DE LA RD6 À CHAMPHOL - SAINT-PREST

Le 17 septembre 2018, le Conseil départemental inaugure la piste cyclable de la RD 906 reliant Champhol au collège Soutine de Saint-Prest proposant ainsi aux cyclistes et piétons un espace sécurisé.

En travaux de juin à août dernier, l'aménagement de la piste cyclable de la RD 906 permettant de relier Champhol à Saint-Prest s'est achevée fin août. Très empruntée par les cyclistes et piétons, notamment par les collégiens du collège Soutine, l'objectif majeur était de leur proposer une liaison sécurisée dès la rentrée. Ces travaux font suite à une demande forte émanant de la commune et de l'association des parents d'élèves du collège Soutine qui y voient aujourd'hui la réponse concrète à leurs attentes.

Outre des espaces parfaitement délimités pour les cyclistes et les automobilistes, le choix d'aménagement de la piste cyclable avec la présence d'une glissière favorise la limitation de vitesse des véhicules.

DES AMÉNAGEMENTS EN PLUSIEURS ÉTAPES

Les travaux d'aménagement de la piste cyclable se sont déroulés en plusieurs phases : création d'une voie spécifique pour les cyclistes, pose de la glissière et marquage au sol. Le coût de ce projet est de 200 000 €.

Conformément au programme mis en place par le département, la prochaine étape est la réfection de la RD 6. Les travaux démarreront fin octobre et seront terminés à la fin de l'année au plus tard. Le coût de ce projet est estimé à 280 000 €.

CONTACT

Xavier Châtelain — Directeur de cabinet et de la communication
02 37 20 10 10 · xavier.chatelain@eurelien.fr